



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

D E P A R T E M E N T D E L A C H A R E N T E M A R I T I M E

C O M M U N E D U G U A

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**Séance du 20 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme BERUSSEAU, Maire.

Convocation : 16/03/26

Affichage : 16/03/26

Nombre de membres

- En exercice : 19

- Procurations : 3

- Votants : 19

Etaient présents : E. BERUSSEAU ; F. SUDRE ; A. ANGIBAUD ; P. RETOUT ; V. FERCHAUD ; D. LEFRANC ; M-C. PINASSEAU ; A. SICARD ; G. MAILLARD ; C. FABIER ; L. MOUSSET ; E. MORANDEAU ; G. GIMGEMBRE ; M. RIQUELME ; S. DELAGE ; B. ADELMAND.

Excusés : H. PELLETANCHE a donné procuration à S. DELAGE. M. LE CLECH a donné procuration à L. MOUSSET. D. MAILLET a donné procuration à E. BERUSSEAU.

Absents : -

Secrétaire de séance : V. FERCHAUD

2026_03_24 Élection des adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-7-2, Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Après un appel de candidatures, les listes de candidats sont les suivantes :

Liste de Mme PINASSEAU :

- 1- Marie-Claire PINASSEAU
- 2- Frédéric SUDRE
- 3- Valérie FERCHAUD
- 4- Philippe RETOUT

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs : 3
- bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9



Ont obtenu :
Liste de X : 16 (seize) voix

Le conseil municipal, après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise seize suffrages exprimés pour la liste de Madame Marie-Claire PINASSEAU,

PROCLAME la liste de Mme PINASSEAU élue :

- Première Adjointe : Madame Marie-Claire PINASSEAU
- Deuxième Adjoint : Monsieur Frédéric SUDRE
- Troisième Adjointe : Madame Valérie FERCHAUD
- Quatrième Adjoint : Monsieur Philippe RETOUT

Les intéressés ont déclaré accepter ces fonctions.

La secrétaire de séance,

La Maire,

Evelyne BERUSSEAU

